

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 24 MARS 2022

OBJET : Débats d'Orientation Budgétaire 2022 DOB

L'an Deux Mille vingt-deux, le jeudi 24 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaients PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Laurence GASC, Magali BARDOU, Philippe CLERGUE, Didier CARBONNEL, Jean-Claude PISTRE, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, François MOURAD, Hervé BARO, Philippe BELAVAL, Christophe VARENNES

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Régis BANQUET (suppléé par Philippe CLERGUE), Magali ARNAUD (suppléée par Didier CARBONNEL), Pascal VALLIERE (suppléé par Jean-Claude PISTRE), Catherine BOSSIS (pouvoir à Alain COSTE), Benjamin ASSIE (pouvoir à Sylvie VILAS), Didier ALDEBERT, Maria CONQUET

ABSENTS : Delphine CHRISTOPHE, Laurent ALBERTI

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Le Débats d'Orientation budgétaire permet d'effectuer une analyse des finances du syndicat de l'année écoulée et d'avoir une prospective compte-tenu des projets en cours.

Le Président en fait la synthèse et demande à Mme TRICOT, Directrice du Syndicat Mixte OGS de présenter à l'Assemblée délibérante les détails des réalisations 2021 et projection des dossiers en cours sur l'année 2022. (cf : au document DOB intégral pièce-jointe à la présente décision et envoyé par courrier préalablement aux membres).

Il est proposé à l'assemblée délibérante un budget équilibré avec une participation par membre actif à hauteur de 50 000€.

Après avoir entendu l'exposé de la Directrice, Monsieur Le président demande à chacun des membres actifs présents de s'exprimer librement sur les propositions émises et de formuler une opinion :

M. Coste demande des précisions concernant les chantiers d'insertion.

MM. Baro et Proust s'interrogent sur le dossier intitulé Etude plate-forme logistique et demandent si le syndicat mixte de l'OGS est compétent pour porter ce projet.

M. le président explique qu'à son sens le projet n'est pas mature, qu'il s'agit d'une initiative privée et non pas d'une mission relevant du syndicat mixte de l'OGS.

Il propose de retirer le dossier du budget 2022 et que par contre il soit envoyé aux partenaires pour étudier différentes possibilités.

MM. Proust, Baro, Coste, Mmes Rivel et Gasc sont favorables au retrait du dossier du budget 2022

Mme Rivel propose de lancer une étude d'opportunité portée par le syndicat mixte de l'OGS car il est nécessaire de répondre aux différents questionnements concernant les modes de livraison dans la cité et la ville basse.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2022 dont le document intégral est joint à la présente délibération. (Document DOB, associé et envoyé avec la convocation le 10 mars par voie postale). Le dossier Etude plate-forme logistique est retiré du budget d'investissement et n'apparaîtra pas au Budget Primitif 2022.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

